

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hôtel de Ville: Eugène Mba, élu maire de Libreville



Photo: Antoine Essone Ndong

Une vue partielle du collège lors du scrutin.

ENA
Libreville/Gabon

Le nouveau maire central de la commune de Libreville est désormais connu. Et ce, au terme d'une session du Conseil municipal élective tenue hier à l'Hôtel de Ville. C'est le 5e adjoint au maire, Eugène Mba, qui a décroché la timbale, à une écrasante majorité des suffrages. Soit 145 voix sur 147.

En fait, il n'avait pas d'adversaire, étant le candidat unique à cette consultation qui intervient après les 3 mois d'intérim exercés par le 1er adjoint au maire de Libreville, Serge William Akassaga Okinda. Ce scrutin devenait impératif à

la suite de la vacance de poste, consécutive à la longue absence de l'ancien maire titulaire, le conseiller municipal Léandre Nzue, devait rappeler le gouverneur de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba. Laquelle, tout en félicitant le nouvel élu, s'est réjoui de "l'ambiance qui a prévalu tout au long de ce Conseil dans (...) un climat serein, empreint de cordialité, de respect mutuel de la part de l'ensemble des participants".

Elle devait également se féliciter de la mobilisation des conseillers à cette élection, d'autant que sur les 151 conseillers que compte la commune de Libreville, seuls 12 se sont faits représenter.

Conseiller du 2e arrondissement

de Libreville comme son prédécesseur, Eugène Mba a, au cours de ce scrutin, bénéficié des voix de la quasi-totalité du collège électoral, notamment celles du CLR et du SDG/RV qui ont soutenu sa candidature. Les partis de l'opposition siégeant à ce Conseil municipal, le RHM et l'Union nationale, n'ont pas présenté de candidat. Mais au décompte final, ils ont voté pour Eugène Mba.

À noter que le bureau de l'élection était coprésidé par le conseiller le plus âgé et le plus jeune. Le nouveau maire central de la commune de Libreville prendra officiellement ses fonctions le lundi 4 janvier 2021 à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Révision de la Constitution: "soutien ferme et sans réserve" de DN et du PDS

A.N
Libreville/Gabon

DANS la foulée de la récente déclaration de dix-huit formations politiques de l'opposition républicaine et démocratique, Démocratie nouvelle (DN) de René Ndememo'Obiang et le Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) de Me Séraphin Ndaot Rembogo, ont, dans une déclaration commune lue hier par Patrick Eyogo Edzang, membre du secrétariat permanent de DN, réaffirmé leur "soutien ferme et sans réserve" à la révision constitutionnelle. D'autant que, a-t-il laissé entendre, celle-ci "intègre plusieurs solutions jurisprudentielles de la Cour constitutionnelle dans ses décisions récentes relatives à l'interprétation de certains articles de la Constitution et à la régulation du fonctionnement

des institutions. Elle prend en compte certaines préoccupations institutionnelles et démocratiques, en faisant évoluer les institutions constitutionnelles et en recherchant à consolider l'État de droit démocratique".

Leur soutien est d'autant plus affirmé que, a-t-il avancé, "la Loi fondamentale est toujours le reflet de son temps, elle reste arrimée aux évolutions de son époque. Dans toute société, la première loi ne peut demeurer statique, au risque de scléroser la société qu'elle régit".

D'où, a-t-il précisé, "c'est dans cette optique que nous croyons que la révision partielle du texte situé au sommet de la hiérarchie des normes doit être saluée, dans la mesure où elle vient particulièrement combler des lacunes susceptibles d'interprétations souvent décriées, procédant ainsi à des anticipations utiles autant qu'elle améliore significativement la régulation de l'État".



Photo: Adjai Ntoutoume

Le membre du secrétariat permanent de DN Patrick Eyogo Edzang, lors de son intervention.

Tribune des partis politiques

Un message sibyllin ?

L'ACTUELLE révision de la Constitution, la huitième du genre depuis l'avènement de la démocratie au Gabon, soulève moult commentaires et interprétations. D'où la récente sortie du leader de la formation politique "Union et Solidarité" (US) de Jean de Dieu Moukagni-Iwangou. En quête de tribune depuis son éviction du gouvernement, la tête de file d'US a jugé utile, voire indispensable de se prononcer sur le sujet, en fin juriste de son état. Jusqu'ici rien à redire! Vu qu'en sa qualité de citoyen doublé de celle de président d'une écurie politique, il a le droit et le devoir de s'inté-

resser à la "gestion de la cité".

Toutefois, son appel lancé à l'endroit de l'opposition n'est pas passé inaperçu. Méconnaissance de l'environnement politique ou besoin d'occuper l'espace médiatique? Toujours est-il que Jean de Dieu Moukagni-Iwangou a appelé l'opposition à faire bloc. Cependant, il feint d'ignorer que la classe politique, fut-elle du même bord, n'arrive presque pas à accorder ses violons. Certains de justifier cette situation par la pluralité de la pensée et de la vitalité de la démocratie.

En réalité, la dernière sortie du pré-

sident de l'US renvoie à un appel du pied à l'endroit du pouvoir plutôt qu'à autre chose. Tant son argumentaire est apparu déstructuré, voire préparé à la hâte car, se positionnant en censeur de l'opposition, du Parti démocratique gabonais (PDG), formation politique au pouvoir, et, dans une moindre mesure, des membres du Parlement. Dans ce méli-mélo et en bon "rhéteur", il n'a pas manqué de saluer, bien évidemment, l'initiative du premier magistrat gabonais de "retoucher la loi fondamentale". Nul besoin d'être démiurge pour décrypter le message subliminal

émis par Jean de Dieu Moukagni-Iwangou, à la recherche, à juste titre, d'un point de chute. Pour atteindre cet objectif, ce dernier compte bien saisir toutes les opportunités se présentant à lui. Ne dit-on pas qu'en politique "toutes les occasions sont bonnes"?

Nous ne saurons clore cette chronique sans vous souhaiter par anticipation nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Yannick Franz IGOHO